

REVUE INTERNATIONALE DES ECONOMISTES DE LANGUE FRANÇAISE

RIELF 2024, Vol. 9, N°1

Association Internationale
des Economistes de Langue Française



avec la collaboration de



UNIVERSITÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET DE GESTION
DE POZNAŃ

l'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań



L'Université Bernardo O'Higgins - Chili

Rédacteur en chef

Krzysztof MALAGA, USEGP, Pologne

Rédactrice adjointe

Małgorzata MACUDA, USEGP, Pologne

Secrétaire de rédaction

Dorota CZYŻEWSKA-MISZTAL, USEGP, Pologne

Comité éditorial

Akoété Ega AGBODJI, Togo
Wissem AJILI BEN YOUSSEF, France
Alastaire ALINSATO, Bénin
Loubna ALSAGIHR OUEIDAT, Liban
Camille BAULANT, France
Matouk BELATTAF, Algérie
Francis BISMANS, France, Belgique
Horst BREZINSKI, Allemagne
Abdelaziz CHERABI, Algérie
Bernard COUPEZ, France
Jean-Jacques EKOMIE, Gabon
Jules Roger FEUDJO, Cameroun
Camelia FRATILA, Roumanie
Ewa FRĄCKIEWICZ, Pologne
Rosette GHOSSOUB SAYEGH, Liban
Marian GORYNIA, Pologne
Driss GUERRAOUI, Maroc
Juliana HADJITCHONEVA, Bulgarie
Vidal IBARRA-PUIG, Mexique
Nafii IBENRISSOUL, Maroc
Soumaïla Mouleye ISSOUFOU, Mali

Michel LELART, France
Laura MARCU, Roumanie
Tsvetelina MARINOVA, Bulgarie
Boniface MBIH, France
Mbodja MOUGOUE, États-Unis
Francisco OCARANZA, Chili
Thierry PAIRAULT, France
Jacques POISAT, France
Carlos QUENAN, France
Marek RATAJCZAK, Pologne
Alain REDSLOB, France
Jeannette ROGOWSKI, États-Unis
Paul ROSELE CHIM, France
Claudio RUFF ESCOBAR, Chili
Alain SAFA, France
Baiba ŠAVRIŅA, Lettonie
Piotr STANEK, Pologne
Abdou THIAO, Sénégal
Roger TSAFACK NANFOSSO, Cameroun
François VAILLANCOURT, Canada
Isabel VEGA MOCOROA, Espagne

Bureau de rédaction

Eliza SZYBOWICZ, soutien éditorial, USEGP, Pologne
Marta DOBRECKA, rédactrice technique, USEGP, Pologne

© Copyright by Association Internationale des Economistes de Langue Française, Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań
Paris, Poznań 2024

La RIELF offre son contenu complet en accès libre sous licence Creative Commons BY NC SA 4.0

ISSN 2551-895X
e-ISSN 2727-0831

Edition digitale et imprimée
Editions de l'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań
Projet de couverture : Izabela Jasiczak, Bernard Landais, Krzysztof Malaga, Eduardo Téllez

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos (Krzysztof MALAGA).....	3
Kwami Ossadzifo WONYRA, Honoré TENAKOUA, Braïma Luís SOARES CASSAMA Commerce des services et inégalités des revenus en Afrique	9
Dramane ABDOULAYE Corruption, droits de propriété et croissance économique en Afrique subsaharienne	32
Charlemagne B. IGUE, Yves ESSEHOU Dynamique et déterminants de la productivité totale du travail dans les pays d’Afrique subsaharienne	54
Owodon AFO-LOKO Investissement Direct Étranger, transition énergétique et dégradation de l’environnement : évidence des pays d’Afrique subsaharienne	84
Franck Mondesir TSASSA MBOUAYILA, Prudence Love Angèle MOUAKASSA Politique monétaire et stabilité macroéconomique dans la Communauté Économique et Monétaire de l’Afrique Centrale	102
Ousmane AMADOU Dépenses totales de santé versus dépenses publiques de santé et résultats de santé en Afrique de l’Ouest	128
Ousmane MARIKO, Mohamed NIARÉ Analyse macro-économétrique du chômage dans les pays de l’UEMOA	154
Georges Bertrand TAMOKWÉ PIAPTIE, Fayllonne Marina PIAME NJANPOU Écart salarial femmes-hommes sur le marché du travail au Cameroun : Plafond de verre ou plancher collant ?	174
Eric ALLARA NGABA, Michèle Estelle NDONOU TCHOUMDOP, Hamadoum TAMBOURA Effet de l’autonomisation de la femme sur la violence conjugale au Tchad à partir de données EDS-MICS, 2014–2015	192

Yaovi TOSSOU

Analyse de la décomposition des inégalités dans l'utilisation des soins de santé maternelle au Togo..... 212

Moustapha ALADJI

L'Europe en Amérique du Sud : Comprendre l'immigration en Guyane française 232

Małgorzata MACUDA, Stefan ZDRAVKOVIĆ

Les applications et les défis de ChatGPT en comptabilité : Une revue de la littérature 252

AVANT-PROPOS

Le numéro 1/2024 de la RIELF, que nous avons l'honneur de présenter aux lecteurs, est composé de 12 articles rédigés par 21 auteurs issus de 11 pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, France, Mali, Niger, Pologne, République du Congo, Serbie, Tchad et Togo.

Kwami Ossadzifo WONRYA, Honoré TENAKOUA et Braïma Louis SOARES CASSAMA en article *Commerce des services et inégalités des revenus en Afrique* analysent les effets du commerce des services sur les inégalités de revenu en Afrique. Les données de panel de 46 pays africains ont été estimées à l'aide l'estimateur des moindres carrés avec les variables muettes corrigées (Least Square Dummy Variable Corrected, LSDVC). Les résultats des estimations révèlent une relation inverse et significative entre le commerce des services et les inégalités de revenus en Afrique. Ce papier comble le gap qui existe dans la littérature économique quant à la mesure des effets du commerce des services dont l'importance n'est révélée qu'avec les négociations du cycle d'Uruguay avec la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en janvier 1995.

Dramane ABDOULAYE dans l'article *Corruption, droits de propriété et croissance économique en Afrique subsaharienne* examine la relation entre la corruption, les droits de propriété et la croissance économique dans les pays d'Afrique subsaharienne. Le modèle utilisé dans ce travail est inspiré par Aziz et Asadullah (2016) et Walid et Kais (2019), dont la base théorique est la fonction de production Cobb-Douglas, qui comprend deux composantes majeures, à savoir le travail et le capital et d'autres facteurs institutionnels. Ainsi, l'analyse de l'interaction entre les droits de propriété, la corruption et la croissance économique est effectuée à l'aide d'un modèle VAR en panel. L'auteur montre que la corruption a un effet positif sur la croissance économique alors que la croissance économique n'a aucun effet sur la corruption. Les droits de propriété favorisent la croissance économique tandis que la croissance économique ne contribue pas à protéger les droits de propriété. La corruption a un effet négatif sur les droits de propriété tandis que les droits de propriété n'ont pas d'effet sur la corruption. L'originalité réside dans l'analyse du rôle ambigu de la corruption en lien avec les droits de la propriété, et la croissance économique à l'échelle de nombreux pays africains.

Charlemagne B. IGUE et Yves ESSEHOU dans l'article *Dynamique et déterminants de la productivité totale du travail dans les pays d'Afrique subsaharienne* analysent d'une part la dynamique de la productivité totale du travail mais d'autre

part, examinent les déterminants de cette dernière en Afrique subsaharienne. A partir de la méthode de décomposition totale du travail et d'un modèle VECM couvrant la période 1995–2019, les résultats indiquent que les changements structurels, ont favorablement contribué (39,54%) à la croissance de la productivité totale du travail en ASS tandis que la productivité intra sectorielle a quant à elle ralenti la croissance de cette dernière (–48,12%). L'analyse sectorielle révèle une contribution négative pour l'agriculture ; positive pour le secteur manufacturier tandis que le secteur des services apparaît avec une contribution de 55,5% pour les changements structurels contre un apport négatif de la productivité intra sectorielle (–40,9%). Par ailleurs, les résultats du modèle VECM montrent que le taux brut de scolarisation secondaire, les technologies de l'information et de la communication, la stabilité politique et le contrôle de corruption favorisent significativement la productivité totale du travail en ASS.

Owodon AFO-LOKO dans le papier *Investissement Direct Étranger, transition énergétique et dégradation de l'environnement : Évidence des pays d'Afrique subsaharienne* examine la relation entre les investissements directs étrangers (IDE), la transition énergétique et la pollution de l'environnement en Afrique subsaharienne sur la période 1985 à 2020. Diverses approches économétriques ont été utilisées afin d'obtenir des résultats robustes. Le test de dépendance transversale a été effectué et les résultats ont confirmé la présence d'une dépendance transversale entre les variables, ce qui a permis l'utilisation du test de racine unitaire de seconde génération. L'analyse a été réalisée à l'aide de la méthode de Driscoll et Kraay, qui permet de traiter l'endogénéité, l'autocorrélation et l'hétéroscédasticité. Les résultats montrent que l'hypothèse « pollution haven » est confirmée et que l'utilisation des énergies renouvelables qui mesure la transition énergétique diminue la pollution environnementale. Aussi l'effet couplé des investissements directs à l'étranger et les énergies renouvelables minimise la pollution de l'environnement. La densité de la population, le commerce et le produit intérieur brut augmente la pollution de l'environnement. Cet article contribue à la littérature existante sur l'analyse de la relation entre investissement direct à l'étranger et la pollution de l'environnement ou énergies renouvelables et pollution de l'environnement en portant un regard particulier sur l'effet couplé de l'investissement direct à l'étranger et l'usage des énergies renouvelables sur la qualité de l'environnement. L'auteur suggère que d'amples efforts devraient être faits afin d'augmenter le taux d'investissement direct étranger dans les pays d'Afrique subsaharienne, en particulier l'attrait des technologies vertes qui peuvent aider à produire davantage d'énergies renouvelables.

Franck Mondesir TSASSA MBOUAYILA et **Prudence Love Angèle MOUKASSA** dans l'article *Politique monétaire et stabilité macroéconomique dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale* montrent que la stabilité macroéconomique est assurée par la politique monétaire dans la Zone CEMAC. Son cadre théorique s'inscrit dans la nouvelle école keynésienne. Empiriquement, le

modèle VAR structurel est utilisé sur la période 1980-2019. Les résultats montrent qu'à l'exception du Tchad, la politique monétaire a permis de stabiliser les chocs symétriques et joue un rôle essentiel dans la transmission des chocs asymétriques. La raison tient à des différentiels d'inflation persistants entre les pays membres de la CEMAC, qui ont dérégulé les fonctions contra-cycliques de la politique menée par la BEAC dans les années 1980. D'après les auteurs la politique monétaire menée par la BEAC stabilise aussi bien l'activité que les prix et les chocs asymétriques.

Ousmane AMADOU dans le papier *Dépenses totales de santé versus dépenses publiques de santé et résultats de santé en Afrique de l'Ouest* fait une tentative d'établir un lien entre les dépenses totales de santé par habitant, les dépenses publiques de santé et deux résultats pour la santé à savoir la mortalité infantile et la mortalité des moins de cinq ans. Cette relation est examinée à l'aide des données de 15 pays de l'espace CEDEAO plus la Mauritanie entre 1995 et 2014. Des spécifications en panel ; en MCO robuste et à effets fixes ont été utilisées pour le besoin de la robustesse et la prise en compte de la spécificité pays. Les résultats montrent que les dépenses de santé ont un effet statistiquement significatif sur la mortalité infantile et la mortalité des moins de cinq ans. La magnitude des estimations d'élasticité est en accord avec celles rapportées dans la plupart des études. Pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, les résultats impliquent que les dépenses totales de santé (ainsi que la composante publique) contribuent certainement de manière importante à la réduction de la mortalité infantile et de la mortalité des enfants de moins de cinq ans. Ces résultats ont des implications importantes pour la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Ousmane MARIKO et **Mohamed NIARÉ** dans l'article *Analyse macro-économétrique du chômage dans les pays de l'UEMOA* évaluent les déterminants macroéconomiques du chômage dans les pays de l'UEMOA, en mettant un accent particulier sur les chocs pluviométriques. L'utilisation des données sous régionales requiert de vérifier si les séries temporelles ne sont pas corrélées simultanément. Dans cette optique, ils ont utilisé le test de Breusch-Pagan (1980) pour détecter une possible corrélation des erreurs. Sur la base de ce résultat, ils ont respectivement utilisé le test de racine unitaire de deuxième génération de Pesaran (2007) et le test de cointégration de Westerlund (2007), qui sont robustes à l'interdépendance individuelle. Enfin, ils ont estimé l'équation de long terme du chômage à l'aide de la technique DOLS pour corriger les éventuels problèmes d'endogénéité. Les données utilisées dans la présente étude couvrent la période 1991-2020 et proviennent de différentes sources : World Development Indicators, Worldwide Governance Indicators, et Global Climate Data-Université of Delaware covering. Ils ressortent de l'analyse empirique que les chocs pluviométriques, l'ouverture commerciale et le contrôle de la corruption exacerbent le chômage, alors que la croissance du PIB contribue à le résorber. En revanche, l'inflation, les TIC et le développement financier se sont révélés non significatifs.

Georges Bertrand TAMOKWÉ PIAPTIE et **Fayllonne Marina PIAME NJAN-POU** dans le papier *Écart salarial femmes-hommes sur le marché du travail au Cameroun : Plafond de verre ou plancher collant ?* vérifient si les sources des inégalités salariales entre les femmes et les hommes sur le marché du travail au Cameroun résultent de l'existence d'un plafond de verre et/ou d'un plancher collant. La méthode retenue est celle des régressions quantiles complétées par la technique de décomposition quantile. Les résultats obtenus soutiennent l'existence d'un plancher collant et recusent celle d'un plafond de verre. Ils montrent que les inégalités hommes / femmes de salaires décroissent au fur et à mesure que l'on s'élève le long de la distribution des salaires. Au sommet de la distribution, l'écart salarial au détriment des femmes trouve principalement sa source dans les différences de caractéristiques individuelles observables, alors qu'au bas de la distribution, cet écart est davantage dû à des facteurs exogènes à ces caractéristiques observables. Les auteurs affirment que leur article met en évidence le fait que, sur le marché du travail au Cameroun, le niveau de discrimination au détriment des femmes est une fonction décroissante des quintiles salariaux. Ce qui est à la fois un résultat original et de prime abord paradoxal dans la mesure où on se serait attendu à ce que d'éventuelles discriminations soient plus prégnantes au niveau des emplois les mieux rémunérés. Ainsi, les femmes du Cameroun devraient viser à concourir pour des emplois hautement rémunérés dans la mesure où elles y sont moins exposées au risque de discrimination.

Eric ALLARA NGABA, Michèle Estelle NDONOU TCHOUMDOP et **Hamadou TAMBOURA** dans le papier *Effet de l'autonomisation de la femme sur la violence conjugale au Tchad à partir de données EDS-MICS, 2014–2015* étudient l'effet de l'autonomisation de la femme sur la violence conjugale au Tchad. Le modèle probit binaire est utilisé pour analyser l'effet de l'autonomisation dans ses différentes dimensions mais aussi globalement. Les analyses se sont basées sur des données d'enquêtes démographiques de santé et à indicateurs multiples collectées par INSEED entre 2014–2015. Les auteurs montrent que l'autonomisation de la femme affecte positivement la violence conjugale au Tchad. Une femme exprimant son désaccord face à la violence, participant au processus de prise de décision au sein du ménage, ayant l'autonomie économique et l'indépendance sociale, a 4,01% et 10,4% de chances supplémentaires de subir de violence conjugale respectivement pour un niveau d'autonomie moyen et élevé par rapport à un niveau d'autonomie faible. Il faudrait donc renforcer la sensibilisation pour que le processus d'autonomisation des femmes profite à la société Tchadienne. L'étude contribue de manière significative à la littérature à travers cette première tentative empirique de compréhension de l'effet de l'autonomisation de la femme sur la violence conjugale au Tchad en tenant compte de diverses dimensions de l'autonomisation. Elle décompose la violence conjugale en plusieurs formes et adopte l'approche des quartiles en regroupant les facteurs par dimension afin d'établir

le niveau d'autonomisation de la femme avant leurs liaisons avec les différentes formes de la violence conjugale.

Yaovi TOSSOU dans son article *Analyse de la décomposition des inégalités dans l'utilisation des soins de santé maternelle au Togo* examine l'inégalité dans l'utilisation des soins de santé maternelle au Togo. En se servant de la décomposition de l'indice de concentration, de la courbe de concentration et des données de l'enquête démographique de santé de 2013 (EDST-III) au Togo, les résultats révèlent que l'âge, le niveau d'éducation, la profession de la femme et le lieu de résidence sont les déterminants de l'utilisation des services de santé maternelle. Ainsi, les groupes d'âge de 15–20 ans et de 31–49 ans contribuent faiblement aux inégalités dans les besoins de services de santé, respectivement de $-0,024$ et de $-0,022$ chez les femmes. D'après l'auteur ces résultats suggèrent qu'il est nécessaire d'encourager des politiques essentielles visant à améliorer le niveau d'éducation des femmes et de l'indice de richesse afin de réduire le risque d'inégalité dans l'utilisation des soins de santé maternelle au Togo.

Moustapha ALADJI dans son article *L'Europe en Amérique du Sud : Comprendre l'immigration en Guyane française* analyse les causes de l'immigration en Guyane, étudie les politiques publiques qui y sont liées et dévalue les moyens d'accueil et d'accompagnement des migrants. Il cherche aussi à souligner les disparités d'efficacité de ces dispositifs entre le niveau national et la réalité locale guyanaise. Il a réalisé une analyse descriptive associée à des tests statistiques, tels que le Chi-deux (χ^2), afin d'analyser les liens entre différentes variables économiques et sociales liées aux migrants. Grâce à cette méthode, il est possible d'analyser l'influence des mesures d'accompagnement sur l'intégration des migrants en Guyane. D'après l'auteur les résultats montrent que même si les mesures d'accompagnement mises en œuvre par l'État sont généralement efficaces à l'échelle nationale, elles ne satisfont pas pleinement aux besoins particuliers des migrants en Guyane. Les politiques nationales et les réalités locales sont en décalage, ce qui empêche l'intégration des migrants dans le tissu économique et social guyanais. Cette étude présente une vision originale des défis de l'immigration en Guyane, souvent négligés dans les analyses nationales. Il est souligné que les politiques migratoires et les dispositifs d'accueil doivent être adaptés aux particularités locales afin d'améliorer l'intégration des migrants. L'auteur suggère des idées pour améliorer la conformité des politiques publiques aux spécificités de la Guyane française.

Małgorzata MACUDA et **Stefan ZDRAVKOVIĆ** dans le papier *Les applications et les défis de ChatGPT en comptabilité : Une revue de la littérature* identifient les publications concernant ChatGPT dans le domaine de la comptabilité publiées depuis le lancement de ChatGPT jusqu'à présent (mai 2024) afin d'avoir une image approximative de la popularité du concept en tant que sujets d'études de recherche. Une analyse du contenu des bases de données Scopus et Web of Science Scholar a démontré un intérêt croissant parmi les chercheurs scientifiques pour IA

et ChatGPT, notamment depuis le lancement de la version ChatGPT-3.5 le 30 novembre 2022. 15 articles publiés en 2023 et 2024 relatifs à l'utilisation de ChatGPT en comptabilité ont été examinés. Une méthodologie de recherche descriptive, comprenant une revue de la littérature, a été appliquée afin d'atteindre l'objectif déclaré. Les résultats indiquent la tendance croissante parmi les académiciens quant à la recherche des possibilités de l'utilisation de ChatGPT dans l'éducation de la comptabilité et un grand intérêt parmi les praticiens lié à l'application des nouvelles technologies d'AI dans la comptabilité financière et l'audit (au sein des cabinets comptables), le reporting ESG et aussi la comptabilité de gestion. L'article contribue à la littérature croissante concernant l'utilisation de ChatGPT en comptabilité, constituant une synthèse des articles qui ont été publiés dans Scopus et Web of Sciences sur ce sujet depuis juin 2018.

Krzysztof Malaga

CORRUPTION, DROITS DE PROPRIÉTÉ ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Corruption, property rights and economic growth in sub-Saharan Africa

Dramane ABDOULAYE¹

Université de Parakou, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion
Département Économie, Laboratoire de Recherche en Économie et Gestion
abdramanefr1@yahoo.fr
<https://orcid.org/0000-0003-1755-0941>

Abstract

Purpose : The objective of this article is to analyse the relationship between corruption, property rights and economic growth in sub-Saharan African countries.

Design/methodology/approach : The model used in this work is inspired by Aziz and Asadullah (2016) and Walid and Kais (2019), whose theoretical basis is the Cobb-Douglas production function, which includes two major components, namely labor and capital and other institutional factors. Thus, the analysis of the interaction between property rights, corruption and economic growth is carried out using a panel VAR model.

Findings : The results show that corruption has a positive effect on economic growth while economic growth has no effect on corruption. Property rights promote economic growth while economic growth does not help protect property rights. Corruption has a negative effect on property rights while property rights have no effect on corruption.

Originality/value : The originality lies in the analysis of the ambiguous role of corruption in relation to property rights and economic growth on the scale of many African countries.

Keywords : corruption, property rights, economic growth.

Résumé

Objectif : L'objectif de cet article est d'analyser la relation entre la corruption, les droits de propriété et la croissance économique dans les pays d'Afrique subsaharienne.

¹ 03 BP : 88, Parakou-Bénin.

Conception/méthodologie/approche : Le modèle utilisé dans ce travail est inspiré par Aziz et Asadullah (2016) et Walid et Kais (2019), dont la base théorique est la fonction de production Cobb-Douglas, qui comprend deux composantes majeures, à savoir le travail et le capital et d'autres facteurs institutionnels. Ainsi, l'analyse de l'interaction entre les droits de propriété, la corruption et la croissance économique est effectuée à l'aide d'un modèle VAR en panel.

Résultats : Les résultats montrent que la corruption a un effet positif sur la croissance économique alors que la croissance économique n'a aucun effet sur la corruption. Les droits de propriété favorisent la croissance économique tandis que la croissance économique ne contribue pas à protéger les droits de propriété. La corruption a un effet négatif sur les droits de propriété tandis que les droits de propriété n'ont pas d'effet sur la corruption.

Originalité/valeur : L'originalité réside dans l'analyse du rôle ambigu de la corruption en lien avec les droits de la propriété, et la croissance économique à l'échelle de nombreux pays africains.

Mots-clés : corruption, droits de propriété, croissance économique.

JEL classification : C33, D73, O43, P14.

Introduction

Plusieurs recherches théoriques et empiriques établissent aujourd'hui, toute l'importance que jouent les institutions dans la croissance et le développement. En effet, l'évolution institutionnelle d'une économie est déterminée par l'interaction entre les institutions et les organisations : les premières présentent les règles du jeu et les secondes les joueurs constitués de groupes d'individus mus par des objectifs communs.

Un grand nombre d'auteurs estiment que les facteurs institutionnels et politiques sont les principales variables explicatives du retard des économies sous-développées (Acemoglu & Robinson, 2008 ; Alesina et al., 1996 ; Barro & Lee, 1994 ; Easterly & Levine, 1997). Parmi les facteurs institutionnels pouvant agir sur le développement, la corruption et les droits de propriété ont été des facteurs qui ont le plus souvent attiré l'attention des économistes. Plusieurs études ont d'ailleurs été consacrées à l'étude du lien entre corruption, droits de propriété et croissance (Abdoulaye, 2021 ; D'Agostino et al., 2016a, 2016b ; Dong & Torgler, 2011 ; Gründler & Potrafke, 2019 ; Heckelman & Powell, 2008 ; Huang, 2016 ; Zak, 2002).

En effet, sur le plan juridique, les droits de propriété se définissent comme le droit d'utiliser un actif (*usus*), le droit d'en tirer un revenu (*fructus*) ; le droit de le céder de manière définitive à un tiers (*abusus*). De manière générale, un droit de propriété est alors défini comme un droit socialement validé à choisir les usages d'un bien économique ou un droit assigné à un individu spécifié et aliénable par l'échange contre des droits similaires sur d'autres biens. La plupart des travaux récents sur

les institutions et la croissance économique insistent sur l'importance d'un groupe particulier d'institutions, à savoir celles qui protègent les droits de propriété et qui garantissent l'exécution des contrats. On pourrait les appeler institutions *créatrices de marchés*, puisqu'en leur absence, les marchés n'existent pas ou fonctionnent très mal et peuvent être source de corruption. Cancio (2007) soutient que les agents économiques s'adonnent à la corruption lorsque les institutions de protection de droits de propriété fonctionnent mal ou n'existent pas. La corruption se révèle comme un problème central dans les pays en développement. Alesina et Weder (2002) définissent la corruption comme l'utilisation abusive de la propriété de l'État par un fonctionnaire pour en tirer un gain personnel. L'acte de corruption peut être initié, soit par un agent de l'État, soit par un usager de service public. La corruption consiste donc à utiliser une charge publique à des fins personnelles. Ce faisant, la corruption apparaît comme l'un des plus graves obstacles au développement et à la croissance économique de la plupart des pays en développement. L'analyse des conséquences socio-économiques de la corruption sous l'angle de recherche de rente (Tollison, 1982) et de la théorie de l'agence montre que les effets d'un acte de corruption peuvent être positifs (Grease the wheels hypothesis : Huntington, 1968 ; Leff, 1964), négatifs (Sand the wheels hypothesis : Mauro, 1995 ; Shleifer & Vishny, 1993) ou conditionnels. La corruption est un phénomène observé dans le secteur public de nombreux pays du monde.

L'objectif de cet article est d'analyser l'interaction entre la corruption, les droits de propriété et la croissance économique dans les pays d'Afrique riches en ressources naturelles. En effet, le document « perspectives économiques régionales » du FMI (2018) classe les pays africains en trois groupes distincts à savoir : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles. Ainsi, les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30% des exportations totales. Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25% des exportations nettes. Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.

Notre étude prend en compte vingt-deux pays constituant les deux premières catégories à savoir les pays exportateurs de pétrole et les autres pays riches en ressources naturelles.

Il est intéressant de mener une analyse sur les pays ces pays africains pour plusieurs raisons. Selon les divers classements annuels de Transparency International, les pays d'Afrique subsaharienne apparaissent au bas du classement. Compte tenu de l'urgence de la situation, l'Union Africaine s'est engagée dans la lutte contre la corruption à travers l'adoption par tous les états membres de la convention sur la prévention et la lutte contre la corruption en juillet 2003 à Maputo au

Mozambique. Pour le classement de l'année 2017 par exemple, seuls deux pays africains (Botswana, 61/100 et Namibie, 51/100) appartenant à ce groupe ont enregistré une note supérieure ou égale à 50, ce qui signifie que la corruption reste un véritable problème dans ces différents pays. Selon le classement de Transparency International sur l'indice de perception de la corruption de l'année 2019, l'Afrique subsaharienne est la région où la corruption sévit le plus avec un score de 32 sur 100 suivie d'Europe de l'Est et d'Asie centrale avec un score de 35 sur 100 et du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord avec un score de 39 sur 100. Par ailleurs, depuis 2017, on observe un déclin de la liberté économique en Afrique subsaharienne bien que la région ait pu enregistrer une croissance économique globalement positive au cours de ces cinq années. Pour cette région, les résultats de l'indice economic freedom de Heritage Foundation (2022) décrivent des dizaines de nations caractérisées par des règles du jeu économiques inégales qui sont en outre marquées par un état de droit faible, de non protection des droits de propriété, copinage et corruption endémique. Les scores de la région en matière de droits de propriété, d'efficacité judiciaire et de liberté d'entreprise sont tous inférieurs de 10 points ou plus aux moyennes mondiales. Le PIB moyen par habitant (4217 \$ à parité de pouvoir d'achat) est le plus bas de toutes les cinq régions de l'indice mondial selon les calculs de Heritage Foundation (2022).

La présente étude contribue à la littérature existante sur le sujet de trois manières principales. La première contribution réside dans le fait que contrairement aux études antérieures, la présente étude utilise deux indicateurs de droits de propriété (property rights index de Heritage Foundation et rule of law index de Worldwide Governance Indicators) afin d'avoir une large compréhension de la relation entre la corruption, les droits de propriété et la croissance économique.

La seconde contribution est d'ordre méthodologique, contrairement aux autres études qui ont étudié la relation de manière linéaire, cette recherche approfondit l'analyse à l'aide d'un modèle VAR en déterminant l'effet d'un choc instantané d'une variable sur les autres variables grâce aux fonctions de réponse impulsionnelle.

Enfin, la troisième contribution est d'ordre opérationnel en ce sens qu'elle fournit des éléments empiriques de compréhension sur la relation entre la corruption, les droits de propriété et la croissance économique dans les pays africains riches en ressources naturelles. En outre, cette recherche est importante car elle permettra d'analyser l'interaction entre la corruption, les droits de propriété et la croissance et de proposer des solutions précises pour réduire les effets néfastes de l'expansion de la corruption dans ces pays afin d'assurer une plus grande efficacité de l'action publique et une meilleure gestion de leurs ressources naturelles.

Le présent article est organisé de la façon suivante : dans la Section 1, nous présentons une revue de littérature sur la relation entre corruption, droits de propriété et croissance économique. Dans la Section 2, nous présentons la méthodologie. La

Section 3 est consacrée à l'analyse des résultats empiriques. La Section 4 traite des fonctions de réponse impulsionnelle. La section 5 concerne les tests de robustesse et la dernière section présente la conclusion et les recommandations de politiques économiques.

1. Revue de littérature

Nous présentons dans les sections suivantes les études menées d'abord sur le lien entre corruption et croissance économique, puis sur les droits de propriété et la croissance économique et enfin sur la corruption et les droits de propriété dans la littérature économique.

1.1. Corruption et croissance économique dans la littérature économique

Dans la littérature économique, deux thèses s'opposent quant à l'effet de la corruption dans l'économie. D'un côté, les partisans de l'effet positif de la corruption sur la croissance « l'hypothèse de graissage des roues » (Grease the wheels hypothesis) (Huntington, 1968 ; Leff, 1964). De l'autre côté, les partisans de l'effet négatif de la corruption sur la croissance « l'hypothèse du sable dans les roues » (Sand the wheels hypothesis) (Mauro, 1995).

1.1.1. Corruption comme frein à la croissance économique

Depuis les travaux pionniers de Mauro (1995) jusqu'à Watson (2004), les économistes n'ont cessé de mettre en relief les dysfonctionnements de l'activité économique liés au phénomène de la corruption. Ainsi, en ciblant son analyse sur la relation entre la corruption et l'investissement, Mauro (1995) a estimé la relation entre le ratio investissement sur PIB et le degré de corruption. Le résultat de son estimation significative statistiquement est que les pays qui ont un degré de corruption élevé, ont également le ratio investissement sur PIB et le ratio investissement privé sur PIB plus faibles. Il déclare, ensuite, que la corruption réduit l'investissement dans un pays ; par conséquent, elle est défavorable à la croissance et au développement (sand the wheels hypothesis). Brunetti et Weder (1998), Wei (2000) aussi, ont établi que la corruption a un effet négatif sur l'investissement. Gyimah-Brempong (2002) étudie les économies africaines et découvre que la corruption réduit le taux de croissance économique et augmente les inégalités sociales. Les effets néfastes de la corruption, sur les réalisations des infrastructures et des projets, sont également analysés par Laffont et N'Guessan (1999) et par Laffont et N'Gbo

(2000) dans un modèle prenant en compte l'expansion des réseaux pour les États en développement. Ils expliquent que l'asymétrie d'information matérialisée par un pouvoir discrétionnaire est un déterminant essentiel de la corruption. Dans cette même vague, Shleifer et Vishny (1993) trouvent que lorsqu'il faut avoir l'accord de plusieurs agents qui disposent chacun d'un pouvoir discrétionnaire, afin de réaliser un projet, le niveau de corruption sera élevé et la croissance sera faible. D'Agostino et al. (2016b) montrent que la corruption diminue la croissance économique en favorisant les dépenses militaires. Cieřlik et Goczek (2018) ont démontré que la corruption ralentit la croissance lorsque les taux d'investissement sont faibles. Certaines études ont également examiné le lien entre corruption et croissance dans les différents continents et régions. Selon D'Agostino et al. (2016a), la corruption est négativement corrélée à la croissance économique en Afrique. Pour Tsanana et al. (2016), la corruption est négativement corrélée à la croissance économique dans les anciens pays membres de l'Union Européenne. Gründler et Potrafke (2019) déterminent l'effet cumulatif à long terme de la corruption sur la croissance et découvrent que le PIB réel par habitant diminue d'environ 17 % lorsque l'Indice de Perception de la Corruption augmente d'un écart type. Par ailleurs, ces auteurs montrent que l'effet de la corruption sur la croissance économique est particulièrement prononcé dans les autocraties et se transmet à la croissance en diminuant les IDE et en augmentant l'inflation.

1.1.2. Corruption comme facteur de croissance économique

Dans une approche empirique relative aux liens de causalité entre le niveau de croissance économique et l'indice de corruption, Mo (2001) écrit que la corrélation n'est pas toujours négative. Dans une certaine mesure, la corruption peut être considérée comme une mesure incitative au travail et à la production. Certains auteurs soutiennent que la corruption peut être un facteur de croissance économique (grease the wheels hypothesis). Leff (1964) et Huntington (1968) ont montré théoriquement que la corruption peut stimuler la croissance économique en permettant aux individus de payer des pots-de-vin afin de contourner les lourdeurs administratives. De manière similaire, Lui (1985), démontre que la corruption peut raccourcir les pertes de temps dans les longues files d'attente. Colombatto (2003), analyse la corruption sur un aspect théorique dans des environnements institutionnels différents et trouve que dans certains cas la corruption peut être efficace dans les pays développés que dans les pays totalitaires. Wedeman (1997), remarque que les pays les plus corrompus ont des taux de croissance élevés. En Corée du Sud, Huang (2016) montre que corruption et croissance économique sont positivement corrélées. En Europe, Tsanana et al. (2016) constatent que la corruption est positivement corrélée à la croissance économique dans les nouveaux pays membres de l'Union Européenne.

S'il est vrai que la corruption peut avoir un effet mitigé sur la croissance économique, il est également vrai que des droits de propriété bien protégés et sécurisés peuvent stimuler la croissance économique.

1.2. Droits de propriété et croissance économique dans la littérature économique

Les institutions sont nécessaires pour la croissance et le développement économique. En particulier, de bonnes institutions de protection des droits de propriété privée stimulent le développement de l'investissement et une meilleure allocation des ressources économiques. (North, 1981). Ces dernières années, des travaux empiriques réalisés à partir de données transversales et de données de panel ont permis de mettre en évidence le rôle des institutions pour la croissance et le développement économique (Acemoglu, Johnson & Robinson, 2002 ; Easterly & Levine, 2003 ; Pande & Udry, 2006 ; Rodrik et al., 2004). De même, des travaux empiriques réalisés à base de données microéconomiques ont mis en évidence le rôle des institutions de droits de propriété privée pour le développement de l'investissement privé, la productivité et l'investissement agricole (Field, 2007 ; Goldstein & Udry, 2008 ; Johnson et al., 2002). Les droits de propriété constituent un maillon fort de toute économie florissante ; ils peuvent être privés, publics, coopératifs ou des combinaisons de divers régimes de propriété. Les droits de propriété privés sont très prisés dans la mesure où les faits stylisés démontrent qu'une forte protection des droits de propriété privés contribue à une forte croissance économique.

De façon générale, le droit de propriété est l'autorité exclusive qui détermine la manière dont une ressource doit être utilisée. Le droit de propriété privé a deux attributs : il assure l'exclusivité des services que rendent la ressource et donne le droit de déléguer, de louer ou de vendre une ou partie du droit par don, échange au prix accepté par le détenteur de ce droit. Pour résumer, le droit de propriété mesure jusqu'à quel point un individu se sent propriétaire d'une ressource et de ses services. L'importance d'un bon cadre légal et de droits de propriété bien établis pour la croissance économique est perçue à deux niveaux. Au niveau micro, les droits de propriété affectent la croissance des entreprises à travers l'allocation des ressources entre investissements physiques et investissements intangibles. Au niveau des entreprises, les droits de propriété traduisent l'idée de degré de protection des retours (bénéfices) sur l'investissement contre les compétiteurs les plus puissants (entreprises dominantes) et la protection de l'investissement contre les actions du gouvernement. Les entreprises sont donc exposées aux risques relatifs aux bénéfices sur investissement des actions du gouvernement (expropriation) ou de la part de celui de ses employés et autres entreprises concurrentes. Le rôle des droits de propriété dans les incitations à l'investissement est montré par Besley

(1995). La faiblesse des droits de propriétés décourage le réinvestissement du revenu des entreprises même si les prêts bancaires sont disponibles suggérant ainsi que la sécurisation des droits de propriété constitue une des conditions nécessaires et suffisantes pour la promotion de l'investissement entrepreneurial. Les droits de propriété affectent aussi le profil des investissements parce qu'il y a une relation entre la protection des droits de propriété et investissements fixes et intangibles. Donc la capacité du pays à faire respecter les droits de propriétés est importante dans la sécurisation des investissements. La force d'un pays à protéger la propriété intellectuelle a des effets sur la capacité du pays à innover et le faible niveau des investissements intangibles pourrait être lié à la faiblesse de la protection des droits de propriété. L'existence de lois protégeant la propriété privée et l'application de ces lois relèvent du système judiciaire. Le système judiciaire est donc au cœur de la protection des droits de propriété. Mijiyawa (2010), distingue quatre grandes approches théoriques d'analyse des institutions de droits de propriété privée. La première approche théorique est celle que l'on appelle *l'approche économique* ou la théorie de l'efficacité des institutions. Selon les tenants de cette approche, les institutions de droits de propriété privée sont créées lorsque les bénéfices excèdent les coûts de leurs créations (North & Thomas, 1973). La seconde approche est *l'approche culturelle* ou la théorie de différences institutionnelles fondées sur des différences de valeurs culturelles ou de croyances idéologiques. Les tenants de cette approche soutiennent que les différences entre pays, en ce qui concerne la qualité des institutions sont dues aux différences idéologiques à propos des bonnes valeurs sociales : toutes les sociétés n'auraient pas la même conception de ce qui est bien pour leurs membres (Landes, 1998 ; Putnam, 1993). *L'approche historique* ou la théorie de différences institutionnelles dues aux facteurs historiques, est la troisième approche. Ceux qui défendent cette approche stipulent que la qualité des institutions actuelles est le résultat des événements historiques. Les pays héritent des institutions qui sont les conséquences des événements historiques (Acemoglu, Johnson et Robinson, 2001). La dernière approche est *l'approche politique*. Selon les tenants de cette approche, les institutions sont volontairement choisies par les individus qui contrôlent à un moment donné le pouvoir politique. Ces individus choisissent des institutions dans le but de maximiser leurs gains personnels et non nécessairement le revenu de l'ensemble de la société (Acemoglu, Johnson, Robinson & Yared, 2005).

En résumé, les analyses empiriques sur le rôle des droits de propriété dans la croissance économique révèlent des résultats mitigés, confirmant les prédictions théoriques contradictoires. D'une part, les études empiriques concluant que les droits de propriété ont un effet positif sur la croissance économique incluent les travaux de Falvey et al. (2006), Besley et Ghatak (2009), McLennan et Le (2011), Andrés et Goel (2011), Sattar et Mahmood (2011), Green et Moser (2012) et Haydaroglu (2015).

D'autre part, Hudson et Minea (2013) ont conclu que l'effet des droits de propriété sur l'innovation était plus complexe qu'on ne le pensait auparavant, affichant d'importantes non-linéarités en fonction des niveaux initiaux des droits de propriété et du PIB par habitant. D'autres travaux empiriques sur les droits de propriété et la croissance économique sont sceptiques quant à l'effet positif des droits de propriété sur la croissance. Parmi ces travaux, on peut citer ceux de Lerner (2009) et Boldrin et Levine (2009). En particulier, Samuel (2011) a constaté que l'impact des droits de propriété sur la croissance économique était en fait négatif dans les pays d'Afrique subsaharienne car la plupart des innovations en Afrique pourraient être de nature imitative ou adaptative. Ce faisant le renforcement des droits de propriété a pu protéger les entreprises étrangères aux dépens des entreprises nationales d'Afrique subsaharienne.

1.3. Corruption et droits de propriété dans la littérature économique

Les droits de propriété et la corruption sont des phénomènes complexes et multidisciplinaires. Leur interaction peut être conceptualisée dans le cadre de la nouvelle économie institutionnelle. Dans la perspective de l'individualisme méthodologique, les droits de propriété sont une institution essentielle de l'économie de marché. Le rôle des droits de propriété a été mieux abordée par Coase (1959) qui soutient qu'un système d'entreprise privée ne peut fonctionner correctement que si des droits de propriété sont créés sur les ressources et, lorsque cela est fait, quelqu'un qui souhaite utiliser une ressource doit payer le propriétaire pour l'obtenir. Le chaos disparaît ; et le gouvernement aussi, alors qu'un système juridique pour définir les droits de propriété et arbitrer les différends est, bien sûr, nécessaire ». North (1990) constate que les agents spécialisés dans les transactions immobilières sont souvent enclins à la corruption car ils peuvent facilement soudoyer les autorités domaniales de sorte que la corruption prend de l'ampleur. Verdier et Acemoglu (1998) montrent que pour faire reculer la corruption, il faut que les fonctionnaires acceptent d'appliquer la loi et qu'ils évitent les rançonnements. Toutefois, les auteurs montrent qu'il est souvent optimal d'admettre quelques actes de corruption à petite échelle et car les droits de propriété ne peuvent pas toujours être garantis. Certaines économies sous-développées ont une faible protection des droits de propriété de sorte que la corruption se développe. Cancio (2007), soutient qu'un faible niveau de protection des droits de propriété entraîne un niveau élevé de corruption. L'auteur montre que la réduction de la corruption passe par un changement de comportement et de mentalité lequel ne peut être obtenu qu'à travers la mise en œuvre des institutions solides et efficaces de protection des droits de propriété. Il conclut sur l'idée selon laquelle, la réduction de la corruption passe par les sanctions. Il faut mettre fin à l'impunité en sanctionnant corrompus et corrupteurs, c'est à cette conclu-

sion qu’aboutit Kemal (2007). Mance et Pecaric (2016) étudient la relation entre les droits de propriété et la corruption dans les pays de l’UE. Ils constatent que la corruption est la conséquence du dysfonctionnement des institutions formelles des droits de propriété.

2. Méthodologie

2.1. Spécification du modèle

Le modèle utilisé dans ce travail est inspiré par Aziz et Asadullah (2016) et Walid et Kais (2019), dont la base théorique est la fonction de production Cobb-Douglas, qui comprend deux composantes majeures, à savoir le travail et le capital et d’autres facteurs institutionnels. Par conséquent, la fonction de production de Cobb-Douglas s’écrit comme suit :

$$Y = AL^\alpha K^\beta I^\theta \quad (1)$$

où Y est la production, A est le facteur exogène, L est le facteur travail, K est le facteur capital et I représente le rôle des facteurs institutionnels. Ici, α , β , θ représentent respectivement la part du travail, du capital et des institutions dans la production, $\alpha > 0$, $\beta > 0$, mais le signe θ est incertain. En effet, les institutions peuvent avoir deux effets alternatifs, négatifs ou positifs, sur la production. Si l’institution réduit les dépenses publiques dans le secteur réel, elle affecte négativement la croissance économique ; cependant, si l’institution augmente la confiance des investisseurs, elle affecte positivement la croissance économique. Par exemple, si l’institution renforce la confiance des investisseurs, les investisseurs nationaux et internationaux investiront davantage car l’environnement des affaires est sûr.

Ainsi, l’analyse de l’interaction entre les droits de propriété, la corruption et la croissance économique est effectuée à l’aide d’un modèle VAR en panel. La fonction de production de Cobb-Douglas matérialisée par l’équation (1) peut nous aider à explorer les liens entre les trois variables endogènes : corruption, droits de propriété et croissance économique.

En transformant la fonction de production de l’équation (1) sous forme linéaire, on obtient :

$$\ln(Y)_{it} = a + \alpha_{1i} \ln(L)_{it} + \beta_{2i} \ln(K)_{it} + \theta_{3i} \ln(I)_{it} + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

De l’équation (2), on déduit que le VAR d’ordre « p » entre corruption, droits de propriété et croissance économique s’établit donc comme suit :

$$\begin{aligned} Corruption_{it} = & \alpha_0 + \sum_{j=1}^p \alpha_{1,t} Corruption_{i,t-k} + \sum_{j=1}^p \alpha_{2,t} Propriété_{i,t-k} \\ & + \sum_{j=1}^p \alpha_{3,t} Croissance_{i,t-k} + \varepsilon_{1i,t} \end{aligned} \quad (3)$$

$$\begin{aligned} Propriété_{it} = & \beta_0 + \sum_{j=1}^p \beta_{1,t} Propriété_{i,t-k} + \sum_{j=1}^p \beta_{2,t} Croissance_{i,t-k} \\ & + \sum_{j=1}^p \beta_{3,t} Corruption_{i,t-k} + \varepsilon_{2i,t} \end{aligned} \quad (4)$$

$$\begin{aligned} Croissance_{it} = & \lambda_0 + \sum_{j=1}^p \lambda_{1,t} Croissance_{i,t-k} + \sum_{j=1}^p \lambda_{2,t} Propriété_{i,t-k} \\ & + \sum_{j=1}^p \lambda_{3,t} Corruption_{i,t-k} + \varepsilon_{3i,t} \end{aligned} \quad (5)$$

où, $Corruption_{it}$, $Propriété_{it}$ et $Croissance_{it}$ représentent respectivement les variables corruption, droits de propriété et croissance économique. i représente les pays, t représente les années et k représente le décalage optimal des variables endogènes. Nous utilisons deux indicateurs de droits de propriété, à savoir l'indice des droits de propriété de Heritage Foundation (2022) et l'indice « rule of law » de Worldwide Governance Indicators (2022).

L'indice des droits de propriété de Heritage Foundation mesure la capacité d'accumuler des biens privés et la richesse. Cet indice représente une force de motivation centrale pour les travailleurs et les investisseurs dans une économie de marché. Il constitue un facteur primordial dans l'accumulation de capital pour la production et l'investissement. Les titres de propriété sécurisés libèrent la richesse qui est incorporée dans les terres et les biens immobiliers, fournissant une garantie pour le financement des investissements. Un autre aspect clé de la protection des droits de propriété est l'application impartiale des contrats. L'indice « rule of law » de Worldwide Governance Indicators reflète les perceptions de la mesure dans laquelle les agents ont confiance et respectent les règles de la société, et en particulier la qualité de l'exécution des contrats, les droits de propriété, la police et les tribunaux, ainsi que la probabilité de criminalité et de violence.

Nous utilisons des variables de contrôle à savoir l'ouverture commerciale, le taux de croissance démographique, les rentes totales des ressources naturelles et la démocratie. En effet, la littérature économique montre que ces variables sont des déterminants de la croissance économique. En outre, les rentes totales des ressources naturelles peuvent également être un facteur influant sur la croissance économique et les droits de propriété dans la mesure où des ressources naturelles abondantes pourraient créer des problèmes de droits de propriété sur ces ressources.

L'ouverture commerciale, la taille de la population et la démocratie peuvent permettre aux pays de promouvoir la croissance économique.

2.2. Méthodes d'estimation économétrique

Avant d'estimer le modèle (équations 3 ; 4 ; 5) ci-dessus, il est important d'effectuer au préalable le test de stationnarité sur les différentes variables du modèle. Ainsi, les tests de Levin et al. (2002) et Im et al. (2003) sont réalisés pour étudier la stationnarité des variables. L'estimation du modèle VAR commence par la détermination du décalage optimal. Après cette étape, nous estimons le modèle VAR en utilisant le décalage optimal. Les résultats des estimations sont analysés et nous approfondissons les réflexions à travers les fonctions de réponse impulsionnelle.

Les données sur les variables économiques et institutionnelles proviennent de diverses sources, notamment World Development Indicators (2022), la base de données de Transparency International (2022), la base Worldwide Governance Indicators (2022), la base de données de Center for Systemic Peace (2022) et la base Heritage Foundation (2022) sur la liberté économique. L'étude prend en compte 22 pays et s'étend de 2000 à 2017 pour tenir compte des contraintes de disponibilité des données pour toutes les variables.

3. Résultats empiriques

Les résultats à présenter concernent principalement les tests de stationnarité des variables utilisées et les différents résultats des estimations du modèle VAR. Nous effectuons deux tests de stationnarité à savoir les tests de racine unitaire Im et al. (IPS) et Levin et al. (LLC). Les tests de stationnarité effectués (IPS, LLC) montrent que toutes les variables sont stationnaires en niveau. L'estimation du

Tableau 1. Résultats des tests de stationnarité

Variables	Niveau	IPS Différence 1ère	LLC Niveau
Croissance économique	-4,49506***	-	-3,60813***
Droits de propriété	-3,09357***	-	-6,63338***
Corruption ^a	-0,50566	-8,52072***	-2,82692***

^a La variable corruption a été transformée selon la formule : $\hat{X} = X_{\max} - X$. Avec X_{\max} : valeur maximale de l'indice de corruption et X : valeur initiale de l'indice de corruption. Cette nouvelle variable \hat{X} est comprise entre 0 et 10 telle que 0 représente un faible niveau de corruption et 10 représente un niveau élevé de corruption.

Note : *** : indique la significativité à 1%.

Source : compilation de l'auteur.

modèle VAR nécessite la détermination du retard optimal. À cet effet, nous avons choisi le critère d'information de Schwarz pour déterminer le retard optimal. Les résultats montrent que le retard optimal pour le VAR est de « 1 ». Les tableaux 1 et 2 présentent respectivement les résultats des tests de racine unitaire et les résultats du modèle VAR estimé.

Les tests de stationnarité de Im et al. et de Levin et al., révèlent que toutes les variables endogènes du modèle sont stationnaires en niveau. Toutefois, il faut préciser que la variable corruption présente quelques spécificités. On note que la corruption est stationnaire en niveau pour le test de Levin et al. contrairement au test de Im et al. où elle n'est stationnaire qu'en différence première.

Tableau 2. Résultats du modèle VAR

Variables endogènes et exogènes	Corruption (Équation 3)	Droits de propriété (Équation 4)	Croissance économique (Équation 5)
Corruption (-1)	0,939864*** (45,90670)	-1,999854*** (-4,117097)	1,508278*** (2,836878)
Droits de propriété (-1)	-0,000930 (-0,797293)	0,811624*** (29,33039)	0,076936*** (2,540141)
Croissance économique (-1)	-0,001592 (-0,858702)	-0,026937 (-0,612327)	0,235110*** (4,882892)
Ouverture commerciale	-0,000122 (-0,320006)	0,002635 (0,290099)	0,051730*** (5,204260)
Population	0,001290 (0,070986)	0,583922 (1,354683)	1,790471*** (3,795043)
Rentes des ressources naturelles	8,65E-05 (0,068784)	-0,001891 (-0,063395)	-0,055291* (-1,693372)
Démocratie	-0,009718*** (-2,801506)	0,050482 (0,613405)	0,254679*** (2,827311)

Note : Les *t*-statistiques sont entre parenthèses.

*** ; ** et * indiquent respectivement la significativité à 1%, 5% and 10%.

Source : estimations de l'auteur.

Les résultats de l'équation 3 montrent que la corruption retardée d'une période a un effet positif sur la corruption. D'autre part, les résultats montrent que les droits de propriété retardés d'une période et la croissance économique retardée d'une période n'ont aucun effet sur la corruption. Ces résultats montrent que le niveau de corruption antérieure favorise la corruption, tandis que les droits de propriété et la croissance économique n'influencent pas la corruption. De plus, les résultats montrent que la démocratie permet de réduire le niveau de corruption.

Les résultats de l'équation 4 mettent en évidence que la corruption retardée d'une période a un effet négatif et significatif sur les droits de propriété. On peut

donc dire que dans ces pays, le niveau de corruption antérieur réduit la protection des droits de propriété. Les droits de propriété décalés d'une période ont un effet positif sur l'évolution des droits de propriété alors que la croissance économique décalée d'une période n'a pas d'effet significatif sur les droits de propriété.

Les estimations de l'équation 5 montrent que la corruption retardée d'une période, les droits de propriété retardés d'une période et la croissance économique retardée d'une période ont un impact positif sur la croissance économique. La corruption a un effet statistiquement détectable sur la croissance économique. Ce résultat confirme l'« hypothèse du graissage des roues » concernant l'effet positif de la corruption sur la croissance. Enfin, l'ouverture commerciale, la taille de la population et la démocratie favorisent la croissance économique des pays de cette zone. D'autre part, les analyses montrent que les ressources naturelles ont un effet négatif sur la croissance économique au seuil de 10%. Ce résultat montre que les ressources naturelles ne contribuent pas à la croissance économique de ces pays. La thèse de la malédiction des ressources naturelles est ainsi confirmée avec un seuil de significativité de 10%.

Que retenir de ces résultats ?

Quatre principales conclusions ressortent de nos analyses. Premièrement, la corruption a un effet positif sur la croissance économique alors que la croissance économique n'a aucun effet sur la corruption. Deuxièmement, les droits de propriété favorisent la croissance économique tandis que la croissance économique ne contribue pas à protéger les droits de propriété. Troisièmement, la corruption a un effet négatif sur les droits de propriété tandis que les droits de propriété n'ont pas d'effet sur la corruption. Quatrièmement, les ressources naturelles ne favorisent pas la croissance économique dans ces pays confirmant ainsi la thèse de la malédiction des ressources naturelles.

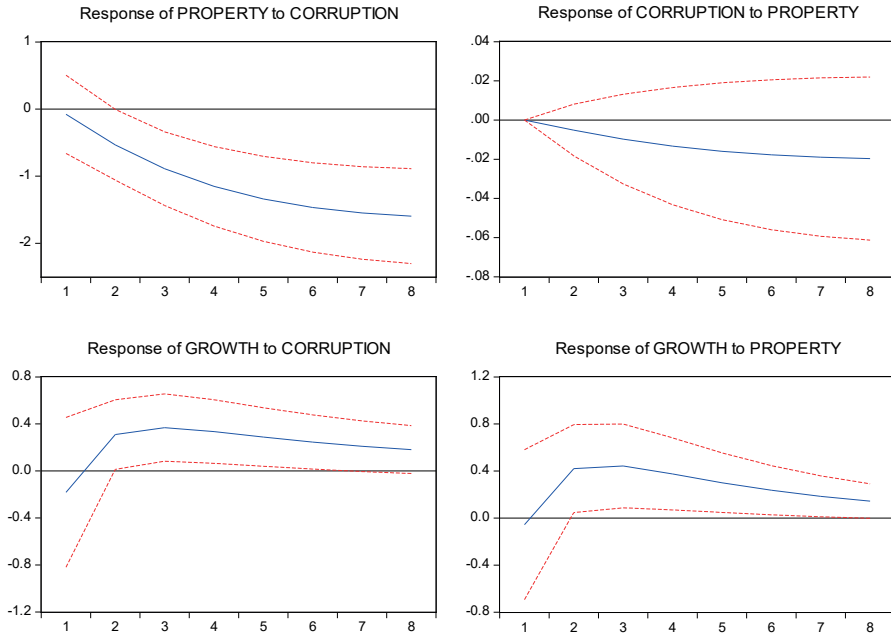
3.1. Fonctions de réponse impulsionnelle

Nous présentons les résultats des fonctions de réponse impulsionnelle dans la figure 1, ensuite nous les analysons.

L'analyse des fonctions de réponse impulsionnelle montre qu'à la suite d'un choc sur la corruption, les droits de propriété diminuent et restent négatifs jusqu'à la huitième année. De plus, à la suite d'un choc sur la corruption, la croissance économique augmente jusqu'à la troisième année. Après la troisième année, elle commence à décroître sur toute la période tout en restant positive.

À la suite d'un choc sur les droits de propriété, la corruption recule sur toute la période tout en demeurant négative. La croissance économique augmente fortement durant les trois premières années avant de décroître jusqu'à la huitième année tout en restant positive.

Response to Cholesky One S.D. Innovations ± 2 S.E. Response to Cholesky One S.D. Innovations ± 2 S.E.



Response to Cholesky One S.D. Innovations ± 2 S.E.

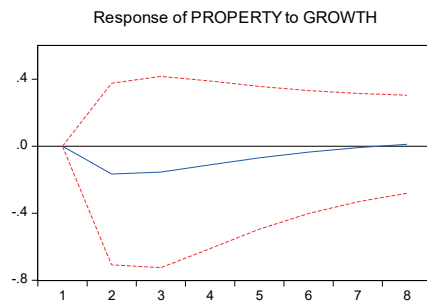
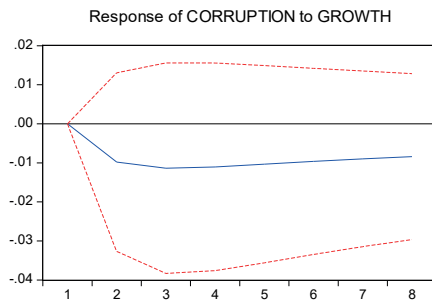


Figure 1. Fonctions de réponse impulsionnelle

Source : estimations de l'auteur.

À la suite d'un choc sur la croissance économique, la corruption diminue tout en restant négative jusqu'à la huitième année. Les droits de propriété diminuent pendant les trois premières années avant d'augmenter jusqu'à devenir positifs de la septième à la huitième année.

Après avoir interprété les fonctions de réponse impulsionnelle, il est nécessaire d'examiner la robustesse de nos résultats.

3.2. Tests de robustesse

La robustesse des résultats a consisté à estimer notre modèle initial en utilisant un nouvel indicateur de droits de propriété à savoir « rule of law » de la base Worldwide Governance Indicators. Les résultats des tests de robustesse figurant dans le tableau 3 confirment globalement nos principales conclusions. En effet il apparaît que les droits de propriété ont un effet positif sur la croissance économique. Le niveau de corruption antérieure explique positivement l'évolution de la corruption présente. Par ailleurs il ressort aussi que la corruption exerce un effet positif sur la croissance économique mettant ainsi en exergue la théorie du graissage des roues. Nos conclusions font ressortir l'interdépendance négative entre corruption et droits de propriété. La protection des droits de propriété permet de réduire le niveau de corruption et de l'autre côté l'expansion de la corruption empêche une meilleure protection des droits de propriété. La démocratie et l'ouverture commerciale exercent des effets positifs sur la croissance économique dans ces pays. Par contre,

Tableau 3. Résultats des tests de robustesse

Variables endogènes et exogènes	Corruption (Équation 3)	Droits de propriété (Équation 4)	Croissance économique (Équation 5)
Corruption (-1)	0,875337*** (36,77872)	-0,027733*** (-2,739269)	2,622342*** (4,077317)
Droits de propriété (-1)	-0,159959*** (-4,044336)	0,916872*** (54,49577)	2,976691*** (2,785063)
Croissance économique (-1)	-0,000377 (-0,213232)	0,000772 (1,026485)	0,272514*** (5,704799)
Ouverture commerciale	-8,07E-05 (-0,217399)	0,000175 (1,106707)	0,050103*** (4,995181)
Rentes des ressources naturelles	-0,000940 (-0,759239)	-0,000562 (-1,066645)	-0,013807 (-0,412757)
Démocratie	-0,008712*** (-2,562883)	0,003404*** (2,353786)	0,240997*** (2,623555)

Note : Les *t*-statistiques sont entre parenthèses.

*** ; ** et * indiquent respectivement la significativité à 1%, 5% and 10%.

Source : estimations de l'auteur.

les ressources naturelles dont disposent ces pays ne contribuent pas à la croissance économique confirmant ainsi la théorie de la malédiction des ressources naturelles.

Conclusion et recommandations de politiques économiques

L'objectif de cette étude était d'analyser la relation entre corruption, droits de propriété et croissance économique dans les pays d'Afrique subsaharienne. Pour atteindre cet objectif, un modèle VAR a été estimé sur un panel de 22 pays africains sur la période 2000–2017. Les principaux résultats peuvent être résumés en quatre grands points. Les résultats montrent que la croissance économique n'a aucun effet sur la corruption, tandis que la corruption a un effet positif sur la croissance économique. Les droits de propriété favorisent la croissance économique, tandis que la croissance économique ne contribue pas à protéger les droits de propriété. La corruption a un effet négatif sur les droits de propriété, tandis que les droits de propriété n'ont pas d'effet significatif sur la corruption. Enfin, l'article a mis en évidence que les ressources naturelles ne contribuent pas à la croissance économique, confirmant ainsi la thèse de la malédiction des ressources naturelles dans ces pays. Les résultats obtenus ont permis de suggérer des actions en termes d'implications de politiques économiques.

Il est apparu que les droits de propriété constituent un facteur favorable à la croissance économique. Quand on sait que la mauvaise gouvernance qui se traduit par l'absence d'institutions de droits de propriété reste la source de la plupart des problèmes auxquels les pays en développement en général et ceux de l'Afrique en particulier sont confrontés, il urge de renforcer la protection des droits de propriété à travers l'amélioration de la qualité des institutions. Toute chose qui favoriserait une croissance économique forte et durable et une meilleure gestion des ressources naturelles dans ces pays. Par ailleurs, il faut accroître l'efficacité des structures et institutions afin d'avoir un niveau élevé de protection des droits de propriété dans les pays africains.

Annexe

Tableau A1. Variables et sources

Variables	Sources
Corruption	Transparency International (2022)
Droits de propriété	Heritage Foundation (2022)
Rule of law	Worldwide Governance Indicators (2022)
Démocratie	Polity V database (2022)
Croissance économique	World Development Indicators (2022)
Ouverture commerciale	World Development Indicators (2022)
Total natural resources rents (%GDP)	World Development Indicators (2022)
Population	World Development Indicators (2022)

Source : compilation de l'auteur.

Tableau A2. Liste des pays

Afrique du Sud	Libéria
Angola	Mali
Botswana	Namibie
Burkina Faso	Niger
Cameroun	Nigéria
Centre Afrique	République Démocratique du Congo
Congo	Sierra Leone
Guinée Équatoriale	Tanzanie
Gabon	Tchad
Ghana	Zambie
Guinée	Zimbabwe

Source : compilation de l'auteur.

References

- Abdoulaye, D. (2021). Effect of the size of government spending on corruption in sub-Saharan African countries. *Economics Bulletin*, 41(1), 167–181.
- Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. (2001). The colonial origins of comparative development: An empirical investigation. *American Economic Review*, 91, 1369–1401.
- Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. (2002). Reversal of fortune: Geography and institutions in the making of the modern world income distribution. *Quarterly Journal of Economics*, 107(2), 1231–1294.
- Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, A. J., & Yared, P. (2005). From education to democracy? *The American Economic Review*, 95, 44–49.

- Acemoglu, D., & Robinson, J. (2008). *The role of institutions in growth and development*. Working Paper, 10. The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank. On behalf of the Commission on Growth and Development.
- Alesina, A., & Weder, B. (2002). Do corrupt governments receive less foreign aid? *American Economic Review*, 92(4), 1126–1137.
- Alesina, A., Özler, S., Roubini, N., & Swagel, P. (1996). Political instability and economic growth. *Journal of Economic Growth*, 1(2), 189–211.
- Andrés, R., & Goel, K. (2011). Corruption and software piracy: A comparative perspective. *Policy & Internet*, 3, 1–22.
- Aziz, M. N., & Asadullah, M. N. (2016). *Military spending, armed conflict and economic growth in developing countries in the postcold war era*. CREDIT Research Paper, 16/03. The University of Nottingham, Centre for Research in Economic Development and International Trade (CREDIT). <https://www.econstor.eu/handle/10419/162744>
- Barro, R. J., & Lee, J. W. (1994, June). *Sources of economic growth*. Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy, pp. 1–46.
- Besley, T. (1995). Property rights and investment incentives: Theory and evidence from Ghana. *Journal of Political Economy*, 103(5), 903–937.
- Besley, T., & Ghatak, M. (2009). *Property rights and economic development*. In D. Rodrik & M. Rosenzweig (Eds.), *Handbook of development economics* (pp. 4525–4595). Elsevier.
- Boldrin, M., & Levine, D. (2009). *Against intellectual monopoly*. Cambridge University Press.
- Brunetti, A., & Weder, B. (1998). Investment and institutional uncertainty: A comparative study of different uncertainty measures. *Review of World Economics*, 134, 513–533.
- Cancio, G. A. (2007). *The demand for graft: How property rights influence political corruption*.
- Center for Systemic Peace. (2022). *Base de données des indicateurs de démocratie*. <https://www.systemicpeace.org/polityproject.html>
- Cieślak, A., & Goczek, L. (2018a). Control of corruption, international investment, and economic growth—Evidence from panel data. *World Development*, 103, 323–335.
- Coase, R. H. (1959). The federal communication committee. *Journal of Law and Economics*, 2, 1–59.
- Colombatto, E. (2003). Why is corruption tolerated? *Review of Austrian Economics*, 164, 363–379.
- D'Agostino, G., Dunne, J. P., & Pieroni, L. (2016a). Corruption and growth in Africa. *European Journal of Political Economy*, 43, 71–88.
- D'Agostino, G., Dunne, J. P., & Pieroni, L. (2016b). Government spending, corruption and economic growth. *World Development*, 84, 190–205.
- Dong, B., & Torgler, B. (2011). *Democracy, property rights, income equality, and corruption*. FEEM Working Paper, 8.2011. <https://doi.org/10.2139/ssrn.1756816>
- Easterly, W., & Levine, R. (1997). Africa's growth tragedy: Policies and ethnic divisions. *Quarterly Journal of Economics*, 112(4), 1203–1250.
- Easterly, W., & Levine, R. (2003). Tropics, germs, and crops: How endowments influence economic development. *Journal of Monetary Economics*, 50(1), 3–39.
- Falvey, R., Foster, N., & Greenaway, D. (2006). Intellectual property rights and economic growth. *Review of Development Economics*, 10, 700–719.

- Field, E. (2007). Entitled to work: Urban tenure security and labor supply in Peru. *Quarterly Journal of Economics*, 122(4), 1561–1602.
- FMI. (2018). Afrique subsaharienne: Mobilisation des recettes fiscales et investissement privé. Perspectives économiques régionales. *Études Économiques et Financières*.
- Goldstein, M., & Udry, C. (2008). The profits of power: Land rights and agricultural investment in Ghana. *Journal of Political Economy*, 116(6), 981–1022.
- Green, A., & Moser, C. (2012). Do property rights institutions matter at the local level? Evidence from Madagascar. *Journal of Development Studies*, 49(1), 95–109.
- Gründler, K., & Potrafke, N. (2019). *Corruption and economic growth: New empirical evidence*. ifo Working Paper, 309. ifo Institute – Leibniz Institute for Economic Research at the University of Munich. <https://hdl.handle.net/10419/213586>
- Gyimah-Brempong, K. (2002). Corruption, economic growth, and income inequality in Africa. *Economics of Governance*, 3, 183–209.
- Haydaroglu, C. (2015). The relationship between property rights and economic growth: An analysis of OECD and EU countries. *Danube*, 6(4), 217–239. <https://doi.org/10.1515/danb-2015-0014>
- Heckelman, J. C., & Powell, B. (2008). *Corruption and the institutional environment for growth*. Research Working Paper, 2008-6. <https://core.ac.uk/download/pdf/7359094.pdf>
- Heritage Foundation. (2022). *Index of economic freedom*. The Heritage Foundation. heritage.org/index
- Huang, C. J. (2016). Is corruption bad for economic growth? Evidence from Asia-Pacific countries. *North American Journal of Economics and Finance*, 35, 247–256.
- Hudson, J., & Minea, A. (2013). Innovation, intellectual property rights, and economic development: A unified empirical investigation. *World Development*, 46, 66–78.
- Huntington, S. (1968). *Political order in changing societies*. Yale University Press.
- Im, K. S., Pesaran, M. H., & Shin, Y. (2003). Testing for unit roots in heterogeneous panels. *Journal of Econometrics*, 115(1), 53–74.
- Johnson, S., McMillan, J., & Woodruff, C. (2002). Property rights and finance. *American Economic Review*, 92(5), 1335–1356.
- Kemal, A. (2007). *Property rights and corruption*. MPRA Working Paper, 55709. <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/55709/>
- Laffont, J. J., & N’Gbo, A. G. M. (2000). Cross-subsidies and network expansion in developing countries. *European Economic Review*, 44, 797–805.
- Laffont, J. J., & N’Guessan, T. (1999). Competition and corruption in an agency relationship. *Journal of Development Economics*, 60(2), 271–295.
- Landes, D. S. (1998). *The wealth and poverty of nations: Why some are so rich and some so poor?* W.W. Norton & Company.
- Leff, N. (1964). Economic development through bureaucratic corruption. *American Behavioral Scientist*, 82, 337–341.
- Lerner, J. (2009). The empirical impact of intellectual property rights on innovation: Puzzles and clues. *American Economic Review*, 99, 343–348.
- Levin, A., Lin, C. F., & Chu, C. S. J. (2002). Unit root tests in panel data: Asymptotic and finite-sample properties. *Journal of Econometrics*, 108, 1–24.
- Lui, F. T. (1985). An equilibrium queuing model of bribery. *Journal of Political Economy*, 93, 760–781.

- Mance, D., & Pecaric, M. (2016). *Relationship between property rights enforcement and corruption—panel analysis of EU countries*. Working Paper presented at 16th International Scientific Conference on Economic and Social Development—The legal challenges of modern world.
- Mauro, P. (1995). Corruption and growth. *Quarterly Journal of Economics*, 110(3), 681–712.
- McLennan, P., & Le, Q. (2011). The effects of intellectual property rights violations on economic growth. *Modern Economy*, 2, 107–113.
- Mijiyawa, A. (2010). *Institutions and development: Analysis of the macroeconomic effects of institutions and institutional reforms in developing countries* [published doctoral thesis]. University of Auvergne-Clermont I. <https://theses.hal.science/tel-00484905>
- Mo, P. H. (2001). Corruption and economic growth. *Journal of Comparative Economics*, 29, 66–79.
- North, D. C. (1981). *Structure and change in economic history*. W.W. Norton & Company.
- North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economics performance*. Cambridge University Press.
- North, D. C., & Thomas, R. P. (1973). *The rise of the western world: A new economic history*. Cambridge University Press.
- Pande, R., & Udry, C. (2006). Institutions and development: A view from below. In R. Blundell, W. K. Newey T. Persson (Eds.), *Advances in economics and econometrics* (pp. 349–412). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139052276.016>
- Putnam, R. D. (1993). *Making democracy work: Civic traditions in modern Italy*. Princeton University Press.
- Rodrik, D., Subramanian, A., & Trebbi, F. (2004). The institution rule: The primacy of institutions over geography and integration in economic development. *Journal of Economic Growth*, 9, 131–165.
- Samuel, A. (2011). Intellectual property rights, innovations, and economic growth in sub-Saharan Africa. *Journal of Third World Studies*, 28, 231–236.
- Sattar, A., & Mahmood, T. (2011). Intellectual property rights and economic growth: Evidence from high, middle and low income countries. *Pakistan Economic and Social Review*, 49, 163–186.
- Shleifer, A., & Vishny, R. W. (1993). Corruption. *Quarterly Journal of Economics*, 108, 599–617.
- Tollison, R. D. (1982). Rent-seeking: A survey. *Kyklos*, 35(4), 575–602.
- Transparency International. (2022). *L'Indice de perception de la corruption. Rapport annuel 2022*. <https://www.transparency.org/en/cpi/2022>
- Tsanana, E., Chapsa, X., & Katrakilidis, C. (2016). Is growth corrupted and or bureaucratic? Panel evidence from the enlarged EU. *Applied Economics*, 48, 3131–3147.
- Verdier, T., & Acemoglu, D. (1998). Property rights, corruption and the allocation of talent: A general equilibrium approach. *Economic Journal, Royal Economic Society*, 108(450), 1381–1403.
- Walid, B., & Kais, M. (2019). Modelling the causal linkages between trade openness, innovation, financial development and economic growth in OECD Countries. *Applied Economics Letters*, 27(1), 5–8. <https://doi.org/10.1080/13504851.2019.1605581>
- Watson, R. (2004). *Governance and ownerships*. Edward Elgar Publishing.

- Wedeman, A. (1997). Looters, rent-scrappers, and dividend-collectors: Corruption and growth in Zaire, South Korea, and the Philippines. *Journal of Developing Areas*, 31, 457–478.
- Wei, S. J. (2000). How taxing is corruption on international investors? *Review of Economics and Statistics*, 82, 1–11.
- World Development Indicators. (2022). *Base de données de la Banque Mondiale*. Databank.
- Worldwide Governance Indicators. (2022). *Indicateurs de gouvernance mondiale*. Databank
- Zak, P. J. (2002). Institutions, property rights and growth. *Louvain Economic Review*, 68(1–2), 55–74. <https://core.ac.uk/download/pdf/6227321.pdf>

Alain REDSLOB

Professeur émérite à l'Université Panthéon Assas (Paris 2)

Président de l'AIELF

L'Association Internationale des Economistes de Langue Française (AIELF) réunit des économistes sans parti pris, respectueux des convictions de celles et de ceux qui les portent. Fusion d'une diversité culturelle dans le creuset d'une communauté d'intérêt, elle rassemble universitaires, chercheurs et hommes de culture qui réfléchissent, coopèrent et diffusent une pensée économique vivée à la passion de la langue de Molière.

Vaste est sa mission. Parce qu'elle instaure, élargit et renforce des liens culturels aux fins de propager notre discipline, dans son aspect humain, institutionnel et formel. Parce qu'elle participe au rayonnement de la recherche, favorise l'élévation des niveaux d'éducation et incite les jeunes à s'investir. Parce qu'en écartant toute pompe, elle encourage le rapprochement des peuples en densifiant des échanges propres à la compréhension de cultures si diverses.

Aujourd'hui, les difficultés abondent, les défis se multiplient, les solutions tardent. À vrai dire, l'économie politique se trouve contrainte d'explorer des champs dont l'étendue grandissante n'a de cesse de le disputer à une aridité parfois inquiétante. Aussi, avec l'ardeur qui nous anime, valorisons nos connaissances, suscitons des confrontations d'opinions, propageons des idées neuves, tout en portant haut les couleurs de ce si beau langage qui est le nôtre.

La Revue Internationale des Economistes de Langue Française (RIELF) ambitionne de prendre sa juste part à cet élan avoué et prometteur.

Prof. dr hab. Maciej ŻUKOWSKI

Recteur de l'USEGP

L'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań est l'une des écoles d'économie et d'affaires les plus anciennes et les plus prestigieuses de Pologne. Depuis 1926, nous développons continuellement l'enseignement supérieur et garantissons des études scientifiques de haute qualité et un développement constant des infrastructures de recherche. Nous préparons de nombreux expertises économiques et réalisons des projets innovants. Une éducation de haute qualité, que nous offrons depuis des années, permet à nos étudiants et diplômés de relever avec succès les défis d'un marché du travail dynamique.

L'innovation de nos méthodes de recherche et d'enseignement a été confirmée par de nombreux classements et réalisations de nos étudiants et employés. Nous combinons notre souci de la meilleure qualité d'enseignement avec le développement de la coopération avec d'autres pays et des pratiques commerciales largement définies.

Dr Claudio RUFF ESCOBAR

Recteur de l'Université Bernardo O'Higgins, Chili

L'Université Bernardo O'Higgins (UBO), de Santiago du Chili, est une fondation sans but lucratif, de droit privé, accréditée par la Commission Nationale d'Accréditation (CNA-Chile), pour sa qualité académique, sa gestion et sa politique en matière de relations extérieures avec la Société. Comptant près de 7.000 étudiants répartis sur quatre facultés offrant des programmes de niveaux Licence, Master et Doctorat, ainsi que des départements et centres de recherche, l'Université a pour axe stratégique de développer l'excellence académique et consolider sa politique d'internationalisation, vecteur de croissance académique et culturelle pour toute la communauté universitaire. Cette stratégie est d'ailleurs distinguée par les ranking internationaux (Scimago et Times Higher Education (THE), et régionaux (Revue América Economía), notamment sur les axes de Recherche et d'ouverture à l'international.

L'Université Bernardo O'Higgins compte plus de 125 accords de coopération internationale, parmi lesquels, nombreux sont célébrés avec des pays francophones, cherchant à promouvoir la Francophonie comme axe stratégique d'internationalisation se positionnant ainsi comme l'Université chilienne la plus engagée dans cette vocation tant sur plan académique, que culturel et linguistique. Depuis 2018, l'UBO est membre actif de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Dans ce contexte, l'adhésion au prestigieux réseau de l'AIELF, et l'organisation de son 61^e Congrès à Santiago du Chili en mai 2019, contribuent largement à enrichir cette vision et au rayonnement de la francophonie en Amérique Latine.

Note aux lecteurs : Les textes à soumettre sont à adresser via le système électronique <https://journals.ue.poznan.pl/rielf/user/register>

Le « guide de soumission » est disponible auprès de site officiel de la RIELF <https://journals.ue.poznan.pl/rielf> ou bien sur le site de l'AIELF : <http://www.aielf.org>

